

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D351

Séance du 26 avril 2012 - Convocation du 19 avril 2012

Compte rendu affiché le 4 mai 2012

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. AUROY, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle COIN, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. FODDIS.

Absents représentés

M. GUENNAT par M. RODRIGUEZ, Mme GOYON par Mme GLATARD, Mme ARTETA CHRISTIN par M. MARTIN-RABAUD, Mme CORSET par Mme BARTHOD, M. MANIKAS par Mme ORIOL.

Excusé

M. MACHURAT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Tarifs pôle Éducation Enfance Jeunesse

Les tarifs municipaux relatifs aux activités du Pôle Éducation Enfance Jeunesse sont revus en tant que de besoin.

Pour les tarifs applicables au 1^{er} juillet 2012, une Commission municipale s'est réunie le 15 mars 2012 pour étudier les propositions.

Les tarifs du pôle n'avaient pas été revus depuis septembre 2009 ; il semble donc opportun de les réactualiser.

Madame l'adjointe déléguée expose les nouvelles propositions applicables au 1^{er} juillet 2012, avec un détail annexé à la présente délibération pour chaque activité du pôle.

Le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Oui l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'avis de la Commission municipale du 15 mars 2012,
- **ADOpte les tarifs du pôle Education Enfance Jeunesse ci-annexés et applicables au 1^{er} juillet 2012,**
- **DIT que les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 avril 2012
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 02/05/2012
- Publication ou affichage le 02/05/2012
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 2 mai 2012
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.